

2023-1479
2023-11-28

**** Étiquette de contenant ****



DELARO COMPLETE

FONGICIDE FOLIAIRE EN SUSPENSION

GROUPE	3	11	7	FONGICIDE
--------	---	----	---	-----------

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DES MALADIES INDIQUÉES DANS LE SOJA, LE MAÏS, LES CÉRÉALES, LES POIS DE GRANDE CULTURE, LES LENTILLES, LES POIS CHICHES ET LES HARICOTS SEC.

COMMERCIAL

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION : 34095 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Prothioconazole	176,2 g/L
Trifloxystrobine	154 g/L
Fluopyram	128,3 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,058 %, du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00048 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00147 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0378 % à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 L À VRAC

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3



En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI : Se référer au livret fourni avec ce contenant.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter **d'équipement de protection oculaire** (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 14 jours pour effectuer l'écimage manuel du maïs sucré. Pour toutes les autres activités, **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les oiseaux. TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certaines arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur certaines arthropodes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application.

Ce produit affiche les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE : Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien agiter avant d'utiliser. Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité. Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION : Contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenant réutilisable/à remplissages multiples : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DELARO COMPLETE est une marque déposée de Bayer.

**** Étiquette de livret ****



DELARO COMPLETE

FONGICIDE FOLIAIRE EN SUSPENSION

GROUPE	3	11	7	FONGICIDE
--------	---	----	---	-----------

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DES MALADIES INDIQUÉES DANS LE SOJA, LE MAÏS, LES CÉRÉALES, LES POIS DE GRANDE CULTURE, LES LENTILLES, LES POIS CHICHES ET LES HARICOTS SEC.

COMMERCIAL

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION : 34095 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Prothioconazole	176,2 g/L
Trifloxystrobine	154 g/L
Fluopyram	128,3 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,058 %, du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00048 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00147 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0378 % à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 L À VRAC

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3



En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

DELARO COMPLETE

Table des matières :		Numéro de section :
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Avis à l'utilisateur	1
	Le produit	2
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Mises en garde environnementales	5
	Entreposage	6
	Élimination	7
MODE D'EMPLOI	Cultures, maladies, doses et périodes d'application	8
	Renseignements sur l'application et précautions	9
	Mises en garde environnementales supplémentaires	9.1
	Épandage au sol et par voie aérienne	9.2
	Zones tampons de pulvérisation	9.3
	Cultures de rotation	9.4
	Délai d'attente avant la récolte, délai d'attente avant le pâturage/l'alimentation et délai de sécurité	10
	Instructions de mélange	11
Recommandations sur la gestion de la résistance	12	

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SECTION 1 : AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SECTION 2 : LE PRODUIT

DELARO COMPLETE est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans le soja, le maïs, les céréales, les pois de grande culture, les lentilles, les pois chiches et les haricots secs.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

SECTION 3 : MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter **d'équipement de protection oculaire** (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 14 jours pour effectuer l'écimage manuel du maïs sucré. Pour toutes les autres activités, **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

SECTION 4 : PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

SECTION 5 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les oiseaux.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour certaines arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur certaines arthropodes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application.

Ce produit affichent les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

SECTION 6 : ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien agiter avant d'utiliser. Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité. Entreposer dans le contenant d'origine.

SECTION 7 : ÉLIMINATION

Contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenant réutilisable/à remplissages multiples : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI**SECTION 8 : CULTURES, MALADIES, DOSES ET PÉRIODES D'APPLICATION**

CULTURE	MALADIE SUPPRIMÉ OU RÉPRIMÉ	DOSE (mL/ha)	OBSERVATIONS
Soja	<p>La suppression de : Rouille asiatique du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)</p> <p>Cercosporiose (<i>Cercospora sojina</i>)</p> <p>Tache brune (<i>Septoria glycines</i>)</p> <p>Brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis longicolla</i>)</p> <p>La répression de : Pourriture charbonneuse (<i>Macrophomina phaseolina</i>)</p> <p>Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)</p>	586	<p>Débuter les épandages fongicides par mesure préventive ou dès les premiers signes de maladie, du début de la floraison (R1) au développement complet de la gousse (R5).</p> <p>Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 10 à 14 jours plus tard.</p> <p>DELARO COMPLETE peut être appliqué avec l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Se référer à la section 9.2 pour plus d'informations.</p>
<p>Note : Un agent tensio-actif non ionique à 0,125 % v/v peut être utilisé avec DELARO COMPLETE. Ne pas faire plus de 2 applications de DELARO COMPLETE par l'année de récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ce fongicide, ne pas faire plus de 2 applications consécutives de DELARO COMPLETE ou de tout fongicide des groupes 11 ou 7 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.</p> <p>Ne pas appliquer dans les 20 jours précédant la récolte. Ne pas laisser paître le bétail ni nourrir le soja traité comme fourrage ou le foin.</p>			

LÉGUMINEUSES À GRAINES SÈCHES y compris:		
<p>Lupin (<i>Lupinus</i> spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de Lima, le petit haricot blanc, le haricot pinto, le haricot tépary); Dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris l'adzuki, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir); Gourgane (fève des marais), à écosser (<i>Vicia faba</i>); Pois chiche, Guar, Dolique d'Égypte; Lentille; Pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois de grande culture), pois cajan. Y compris les parties de plantes qui serviront à l'alimentation des animaux.</p>		
MALADIE SUPPRIMÉ	DOSE (mL/ha)	OBSERVATIONS
<p>Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)</p> <p>Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)</p> <p>Ascochytose (<i>Ascochyta</i> spp.) y compris les biotypes d'<i>Ascochyta rabiei</i> résistants aux fongicides du groupe 11 (strobilurines, QoI) sur le pois chiche</p> <p>Anthraxose sur les haricots secs (<i>Colletotrichum lindemuthianum</i>)</p> <p>Anthraxose sur la lentille et le pois chiche (<i>Colletotrichum lentis</i>) y compris les biotypes résistants aux fongicides du groupe 11 (strobilurines, QoI)</p> <p>Rouille asiatique (soja) (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)</p> <p>Brûlure ascochytiq (<i>Mycosphaerella pinodes</i>)</p> <p>Blanc (<i>Erysiphe pisi</i>)</p> <p>Moisissure grise et tache brune sur la fève (<i>Botrytis cinerea</i>)</p>	880	<p>Débuter les épandages fongicides à des fins préventives, au début de la floraison ou dès les premiers signes de maladie.</p> <p>Lorsque le degré d'infestation est élevé ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement de la maladie, effectuer une deuxième application 7 à 14 jours plus tard.</p> <p>Dans la plage d'intervalles indiquée, utiliser les intervalles courts pour offrir la meilleure protection.</p> <p>S'assurer que la zone à traiter reçoit une couverture uniforme. Une bonne couverture et une pénétration appropriée du couvert végétal sont importantes pour optimiser les résultats.</p> <p>DELARO COMPLETE peut être appliqué avec l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Se référer à la section 9.2 pour plus d'informations.</p>

Note : Un agent tensio-actif non ionique à 0,125 % v/v peut être utilisé avec DELARO COMPLETE. Ne pas faire plus de 2 applications de DELARO COMPLETE par l'année de récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ce fongicide, ne pas faire plus de 2 applications consécutives de DELARO COMPLETE ou de tout fongicide des groupes 11 ou 7 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la coupe ou l'andainage de la récolte pour le fourrage. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte des semences.

CULTURE	MALADIE SUPPRIMÉ	DOSE (mL/ha)	OBSERVATIONS
Maïs (sucré, de grande culture, à éclater, y compris le maïs cultivé pour la semence)	Rouille (<i>Puccinia sorghi</i>) Rouille du Sud du maïs (<i>Puccinia polysora</i>) Kabatiellose du maïs (<i>Aureobasidium zeae</i> syn. <i>Kabatiella zeae</i>) Helminthosporiose du Nord du maïs (<i>Setosphaeria turcica</i> , syn. <i>Exserohilum turcicum</i>) Tache grise de la feuille (<i>Cercospora zeae-maydis</i>) Tache goudronneuse du maïs (<i>Phyllachora maydis</i>)	586	Appliquer DELARO COMPLETE dès les premiers signes de la maladie et appliquer à nouveau après 7 à 14 jours si les conditions favorables au développement de la maladie persistent. DELARO COMPLETE peut être appliqué avec l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Se référer à la section 9.2 pour plus d'informations.

Note : **NE PAS** appliquer DELARO COMPLETE avec un adjuvant dans le maïs. Ne pas faire plus de 2 applications de DELARO COMPLETE par l'année de récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ce fongicide, ne pas faire plus de 2 applications consécutives de DELARO COMPLETE ou de tout fongicide des groupes 11 ou 7 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

MAÏS (de grande culture et à éclater, y compris le maïs cultivé pour la semence) : Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte pour le fourrage, le grain et les tiges.

MAÏS SUCRÉ (y compris le maïs sucre cultivé pour la semence): Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte pour les épis, le fourrage et les tiges.

Mélange en cuve de DELARO COMPLETE avec le Fongicide foliaire PROLINE 480 SC dans le Maïs (sucré, de grande culture, à éclater, y compris le maïs cultivé pour la semence).	
<p>Pour la suppression des maladies supprimées par DELARO COMPLETE utilisé seul, ainsi que :</p> <p>Pour la répression de la fusariose de l'épi (<i>Fusarium</i> spp. et <i>Gibberella</i> spp.)</p> <p>Pour la répression de la pourriture de la tige (<i>Fusarium</i> spp., <i>Gibberella</i> spp. et <i>Colletotrichum</i> spp.), qui peuvent causer la verse.</p>	<p>Appliquer DELARO COMPLETE à 586 mL/ha comme mélange en cuve avec le Fongicide foliaire PROLINE 480 SC à 202 mL/ha.</p> <p>NE PAS appliquer ce mélange en cuve avec un adjuvant.</p> <p>Ne pas faire plus d'une application de DELARO COMPLETE par l'année de récolte, lorsqu'il est appliqué comme mélange en cuve avec le Fongicide foliaire PROLINE 480 SC.</p>
<p>La période d'application est importante : Pour obtenir une répression optimale de la fusariose de l'épi, appliquer le mélange en cuve de DELARO COMPLETE avec le Fongicide foliaire PROLINE 480 SC à partir du stade de développement du maïs qui s'écoule entre la pointe du stigmate visible (formation des soies, BBCH 63) au dessèchement du stigmate (brunissement des soies, BBCH 67). Le mélange en cuve de DELARO COMPLETE avec le Fongicide foliaire PROLINE 480 SC atténuera les symptômes des maladies et les niveaux de mycotoxine dans le grain.</p> <p>L'éclosion de la fusariose de l'épi se produit dans le maïs par temps chaud et humide, durant l'apparition des soies. Elle résulte également de la sélection des hybrides ainsi que de l'historique de graves épidémies de <i>Fusarium</i> dans le champ. L'application de ce mélange en cuve comme protection contre la fusariose de l'épi doit être envisagée lorsque ces conditions sont prévues dans un champ de maïs particulier. Les applications de ce mélange en cuve planifiées pour la répression de la fusariose de l'épi peuvent également réduire la verse causée par les agents pathogènes de la pourriture de la tige.</p> <p>Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.</p>	

CULTURE	MALADIE SUPPRIMÉ	DOSE (mL/ha)	OBSERVATIONS
Blé (d'hiver)	Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i>) Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>) Tache auréolées (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille des feuilles (<i>Puccinia triticina</i>) Rouille des tiges (<i>Puccinia graminis</i>) Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>)	468 - 586	<p>DELARO COMPLETE doit être appliqué comme mesure préventive de suppression des maladies ou aux tout premiers stades de développement de la maladie. Cela peut se produire entre le tallage et l'allongement des tiges.</p> <p>Typiquement, une application est nécessaire entre le tallage et l'émergence de la feuille étendard. Une deuxième application peut être faite, au besoin.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 14 jours suivant le premier traitement.</p> <p>DELARO COMPLETE doit être appliqué avant l'émergence de l'épi.</p> <p>Moment du Traitement : Une seule application: Stade de 4 feuilles au stade de la feuille étendard (GS 14-47).</p> <p>Deux applications : Première application : du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille étendard. Deuxième application : pas dans les 14 jours suivant le premier traitement et avant l'émergence de l'épi.</p> <p>DELARO COMPLETE peut être appliqué avec l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Se référer à la section 9.2 pour plus d'informations.</p>
<p>Note : Un agent tensio-actif non ionique à 0,125 % v/v peut être utilisé avec DELARO COMPLETE. Ne pas faire plus de 2 applications de DELARO COMPLETE par l'année de récolte dans le blé d'hiver. Ne pas appliquer DELARO COMPLETE dans les 45 jours précédant la récolte.</p> <p>Restrictions en matière de pâturage:</p> <p>a) si 2 applications de DELARO COMPLETE par saison sont faites, ne pas permettre au bétail de paître dans la zone traitée et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage ou foin.</p> <p>b) Si 1 application de DELARO COMPLETE par saison est faite, ne pas permettre au bétail de paître dans la zone traitée dans les 30 jours suivant l'application, et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application et pour le grain, le chaume et comme foin dans les 45 jours suivant l'application.</p>			

CULTURE	MALADIE SUPPRIMÉ	DOSE (mL/ha)	OBSERVATIONS
Blé (de printemps, dur)	Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i>) Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>) Tache auréolées (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille des feuilles (<i>Puccinia triticina</i>) Rouille des tiges (<i>Puccinia graminis</i>) Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>)	586	DELARO COMPLETE doit être appliqué comme mesure préventive de suppression des maladies ou aux tout premiers stades de développement de la maladie. En général, cette application aura lieu dès le stade de tallage jusqu'au stade de l'émergence de la feuille étendard.
Orge	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Rhynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Rouille de l'orge (<i>Puccinia hordei</i>) Rouille des tiges (<i>Puccinia graminis</i>) Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>)		DELARO COMPLETE peut être appliqué avec l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Se référer à la section 9.2 pour plus d'informations.
Avoine	Rouille couronnée de l'avoine (<i>Puccinia coronata</i>) Taches ovoïdes (<i>Septoria avenae</i>) Rouille des tiges (<i>Puccinia graminis</i>)		
Triticale	Rouille des tiges (<i>Puccinia graminis</i>) Rhynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>)		
<p>Note: Ne pas faire plus de 1 application de DELARO COMPLETE par l'année de récolte. Si la pression de la maladie perdure des applications fongiques successives, un fongicide différent, homologué pour les maladies foliaires présentes, peut être appliqué au stade d'épiaison/stade de floraison (se référer à la Section 12: Gestion de la résistance avant d'effectuer une application consécutive). Ne pas appliquer DELARO COMPLETE dans les 45 jours précédant la récolte. Ne pas permettre au bétail de paître dans l'endroit traité dans les 30 jours suivant l'application, et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application et dans les 45 jours pour le grain, le chaume et le foin.</p>			

Section 9 : RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION ET PRÉCAUTIONS

9.1 Mises en garde environnementales supplémentaires

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- **NE PAS** contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

9.2 Épandage au Sol et par Voie Aérienne :

DELARO COMPLETE peut être appliqué sur toutes les cultures indiquées sur l'étiquette avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien.

APPLICATION TERRESTRE :

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

1. Utiliser un équipement de pulvérisation classique en bon état et bien étalonné pour obtenir une couverture satisfaisante et uniforme.
2. Appliquer DELARO COMPLETE dans au moins 100 L d'eau/ha.
3. Utiliser des tamis de pulvérisation de 50 mailles ou plus grossiers.
4. Pour éviter le plus possible la formation de mousse, s'assurer que la conduite de dérivation se décharge au fond de la cuve.
5. Maintenir la pression à au moins 275 kPa pour s'assurer que le produit appliqué pénètre et recouvre bien le feuillage.
6. Les zones tampons provinciales supérieures aux zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI (Section 9.3), doivent être respectées.
7. Si la bouillie de pulvérisation reste dans le réservoir toute la nuit ou pendant de longues périodes durant la journée, bien agiter avant de reprendre l'application.

APPLICATION AÉRIENNE - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Application aérienne : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application. **NE PAS** pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille fine telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

1. Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur cette étiquette.
2. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Lorsqu'aucune dose n'est indiquée pour l'application aérienne relativement à l'usage prescrit, ce produit ne peut être appliqué avec quelque type d'équipement de pulvérisation aérien que ce soit. Si vous avez des questions, composez le 1-888-283-6847 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.
3. Assurer l'uniformité de l'épandage. Pour éviter un épandage inégal ou un chevauchement d'application, utiliser les marqueurs appropriés. Le marquage par le système de positionnement global électronique (GPS) est préféré.
4. Appliquer DELARO COMPLETE dans au moins 50 L d'eau par hectare.
5. Pour que la couverture et la distribution soient appropriées et pour réduire la dérive de pulvérisation, s'assurer que la largeur d'épandage et la grosseur des gouttelettes conviennent et que la vitesse du vent est faible.

APPLICATION AÉRIENNE – PRÉCAUTIONS À L'EMPLOI :

1. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée.
2. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présente.

APPLICATION AÉRIENNE – MISE EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :

1. Tout le personnel sur le lieu de travail doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire.
2. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

APPLICATION AÉRIENNE – PRÉCAUTIONS RELATIVES AU PRODUIT

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

9.3 Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage non ciblés.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe et la section la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et la végétation arbustive), habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et des habitats estuariens et marins.

Méthode d'épandage	Culture		Zones tampons requises (en mètres) pour la protection de :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens et marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres :
			Moins de 1m	Plus de 1m	Moins de 1m	Plus de 1m	
Pulvérisateur agricole	Soja, pois de grande culture, lentilles, pois chiches, haricots secs, maïs (sucré, de grande culture, à éclater, y compris le maïs cultivé pour la semence), blé (d'hiver)		1	1	1	1	1
	Blé (de printemps, dur), Orge, Avoine, Triticale		1	1	1	1	0
Pulvérisateur aérien	Soja, Maïs (sucré, de grande	Voilure fixe	10	1	1	1	15

	culture, à éclater, y compris le maïs cultivé pour la semence)	Voilure tournante	5	1	1	1	10
	Pois de grande culture, lentilles, pois chiches, haricots secs	Voilure fixe	10	1	5	1	15
		Voilure tournante	10	1	2	1	15
	Blé (d'hiver)	Voilure fixe	10	1	1	1	10
		Voilure tournante	5	1	1	1	10
	Blé (de printemps, dur), Orge, Avoine, Triticale	Voilure fixe	10	1	1	1	0
		Voilure tournante	5	1	1	1	0

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

9.4 Cultures de rotation :

On peut semer les cultures mentionnées sur cette étiquette et arachide, cucurbitacées, betterave à sucre dans les champs traités dès que les conditions le permettent après la dernière application. Pour toutes les autres cultures, ne rien ressemer dans les 30 jours suivant la dernière application.

SECTION 10 : DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR), DÉLAI D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE/L'ALIMENTATION (DAAP) ET DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
--

CULTURES	DAAR (jours)	DAAP (jours)	DS*
Soja	20	n/a	12 heures
Légumineuses à graines sèches	30	7	12 heures
Maïs (de grande culture et à éclater)	14 (grain)	14 (fourrage, tiges)	12 heures (y compris pour effectuer l'écimage mécanique du maïs)
Maïs sucré	14 (épis)	14 (fourrage, tiges)	12 heures; (14 jours pour effectuer l'écimage manuel du maïs)

Blé de printemps et dur, orge, avoine, triticale	45 (grain)	30 (pâturage/fourrage) 45 (foin, chaume, grain)	12 heures
Blé d'hiver	45 (grain)	Une seule application: 30 (pâturage/fourrage) 45 (foin, chaume, grain) Deux applications: Ne pas permettre au bétail de paître dans la zone traitée et ne pas récolter la culture traitée comme fourrage ou foin.	12 heures

* **DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) : NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) indiqué.

SECTION 11 : INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

DELARO COMPLETE doit être appliqué avec de l'équipement propre et bien calibré. Avant d'ajouter DELARO COMPLETE dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est bien propre :

DELARO COMPLETE appliqué seul :

- Verser la moitié du volume d'eau nécessaire dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.

- Ajouter la quantité requise de DELARO COMPLETE dans le réservoir et finir de remplir d'eau jusqu'à l'obtention du volume total nécessaire.
- Maintenir l'agitation durant le mélange et la pulvérisation.
- **Pour le soja, le blé d'hiver et les légumineuses à graines sèches : DELARO COMPLETE doit être bien dispersé avant l'ajout de l'agent tensioactif non ionique.** DELARO COMPLETE peut être utiliser avec un agent tensioactif non ionique, tel que AgSurf ou Agral 90, à 0,125 % vol/vol.

SECTION 12 : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, DELARO COMPLETE contient un fongicide du groupe 3, groupe 11 et groupe 7. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à DELARO COMPLETE et à d'autres fongicides des groupes 3, 11 et 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner DELARO COMPLETE ou d'autres fongicides des groupes 3, 11 and 7 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Ne pas faire plus que le nombre maximum d'épandages annuels indiqués pour chaque culture dans le MODE D'EMPLOI, dans le tableau de la section 8.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer en présence d'une baisse possible de sensibilité à DELARO COMPLETE chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à un représentant de Bayer au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.

DELARO COMPLETE est une marque déposée de Bayer.

Tous les autres produits indiqués sont des marques déposées de leurs entreprises respectives.

230519